

**DECISION**

**Relative au changement du nom de l'Institution**

(adoptée par le Conseil de direction à l'unanimité le 28 juin 1999  
lors de sa 158e réunion (Extrait du PV/CD 158 (1999))

---

« Le Conseil de direction décide, à l'unanimité, de modifier la dénomination officielle du Fonds de développement social qui s'appellera désormais "Banque de développement du Conseil de l'Europe" (CEB). Le nouveau nom de l'Institution entrera en vigueur le 1er novembre 1999. Le Conseil de direction souligne que ce changement de nom n'affecte en rien la vocation sociale de l'Institution. Tout document de présentation soulignera son caractère de banque internationale de développement à vocation sociale. »